



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 25 mars 2021

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 11

Objet : Budget Primitif 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	18 mars 2021	Présents
Observation : La séance est présidée par Monsieur Miltiade CONSTANTAKATOS (Vice-Président) détenteur du pouvoir de Monsieur Roland JACQUEMIN (Président)		GBCA (910 voix) : Titulaires : Constantakatos, Aymonier, Bonnans-Weber, Chekouat, Guyod, Jager, Kneip, Merlet, Moutarlier, Rousseau Suppléants : Besançon, Cabrol, Castaldi, Meslot RBFC (0 voix) CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher Suppléant : Racine CCVS (160 voix) : Titulaire : Coddet, Grosclaude, Mamar, Vallervu - Suppléants : Salort
Nombre de voix	1 190	Procurations
-Nombre de voix pour	1 190	De M Bonin à M Besançon
-Nombre de voix contre	0	De M Boucard à M Meslot
-Abstentions	0	De M Jacquemin à M Constantakatos
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De M Perrin à M Hottlet De M Vallervu à M Salort

Le Débat d'Orientations Budgétaires du 4 février 2021 a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

La prévision budgétaire 2021 est pleine d'incertitudes en ce qui concerne nos recettes. En effet, bien que l'exercice 2020 devrait être clôturé avec un excédent, il est impératif de rappeler que celui-ci n'est dû qu'aux décisions de l'Etat prises lors des lois de finances rectificatives dans ses volets 3 et 4. La première assure au SMTC un montant de Versement Mobilité identique à la moyenne des exercices 2017 à 2019, soit 19.2 millions d'€. La deuxième nous octroie une avance remboursable sur 10 ans du montant de nos pertes de recettes tarifaires évaluées à 1.1 million d'€.

Si la pandémie perdure et que les mesures de confinement ne sont pas allégées, les ressources du SMTC seront à nouveau très impactées en 2021. Dans le cas où l'Etat ne reconduirait pas les aides en faveur du secteur de la mobilité, il serait nécessaire de faire appel à un abondement substantiel de la part des membres pour mettre en équilibre le compte administratif 2021.

En 2020, les différentes phases de confinement ont entraîné un effondrement de la fréquentation (-40 %) et une forte baisse du Versement Mobilité (-14 %) lié au ralentissement de l'activité économique et au recours au chômage partiel. Il est malheureusement à craindre que cette situation soit à nouveau effective une bonne partie de l'année 2021. En effet, la crise sanitaire a amplifié le phénomène de dynamique négative de perte d'emploi déjà constaté entre 2018 et 2019 (-1 300 emplois) puisqu'à nouveau le nombre d'emploi salarié (public et privé) a diminué de 2 400 entre 2019 et 2020, soit au total une suppression de près de 4 000 emplois en 2 ans. Ce qui constitue la plus mauvaise variation de la Région. Selon les derniers chiffres de la Banque de France et de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) entre 750 et 800 000 emplois pourraient être détruits en 2021, ce qui correspondrait à environ 2 000 suppressions d'emplois dans le département en 2021.

S'agissant des usages, les prévisions faites par la profession (GART-UTP) sont pessimistes et il n'est pas envisagé de retour à la normale avant 2024.

Les décisions prises d'augmentation des tarifs et du Versement Mobilité permettront d'amoinrir l'onde de choc mais ne permettront pas au SMTC, seul, de parvenir à l'équilibre financier. Dans ce contexte plus qu'incertain, cette année est placée sous le signe de la rigueur et de la recherche d'économies. Malgré tout, nous maintiendrons notre offre de service public bus-vélo-voiture qui, rappelons-le est unique en France, afin de proposer à nos concitoyens une solution de mobilité de qualité. A l'heure où la transition énergétique est de mise et où le changement durable de nos comportements est impératif pour soulager la planète, notre offre Triple-Play reste un atout majeur dans cette lutte.

Les éléments essentiels du projet de Budget

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport au BP 2020, cela afin de faire face à une baisse prévisionnelle de notre recette VM de 1 700 000 € ainsi qu'une baisse de nos recettes billetterie de 1 071 000 € et de ne pas peser trop lourdement sur les contributions financières de nos membres. Pour la sixième année consécutive, les dépenses sont inférieures de 3.2 millions par rapport à 2014, soit une économie globale de 19 millions d'€.

Malgré cela, cette année, pour parvenir à l'équilibre budgétaire, nous sommes contraints d'inscrire une participation à charge des membres de 2 616 000 €.



Dans le projet de budget 2021, nous préservons l'offre Triple-Play qui place encore Belfort en tête des réseaux français en matière d'offre globale de mobilité. Il n'y a pas de changement notable sur l'offre de transport, si ce n'est la suppression des services de soirée sur le réseau urbain pour les lignes 1, 2, 4 et 5. Il est tenu compte de l'augmentation des tarifs à compter du 1^{er} janvier et de l'augmentation du taux du Versement Mobilité à compter du 1^{er} juillet 2021.

S'agissant de la nécessaire mutation de notre flotte de bus vers une flotte zéro émission en vertu de la loi sur la transition énergétique, celle-ci interviendra à l'automne 2022. Pour permettre l'arrivée de 7 bus à hydrogène, en 2021 seule la mise aux normes ATEX de l'atelier de la RTTB est prévu pour un montant de 353 000 € auquel il faudra y rajouter des frais d'études pour 35 000 € (hors formation du personnel).

Il n'y aura pas d'investissements importants en 2021 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules,...). Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 548 400 €.

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021 / 2020	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%
D'INVESTISSEMENTS	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%
Total dépenses	29 590 051	30 000 874	410 823	1.39%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%
D'INVESTISSEMENTS	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%
Total recettes	29 590 051	30 000 874	410 823	1.39%

1. LA CLIENTELE ET LES RECETTES

- **Les Clients**

L'année 2020, année plus que spéciale au vu de la pandémie, a marqué l'activité commerciale d'Optymo. Le confinement, l'arrêt des actions de promotion et l'incertitude a fait chuter la fréquentation mais aussi l'arrivée de nouveaux clients. En 2020, 2 602 nouveaux clients ont adhéré au Pass Optymo, contre 4 803 en 2019.

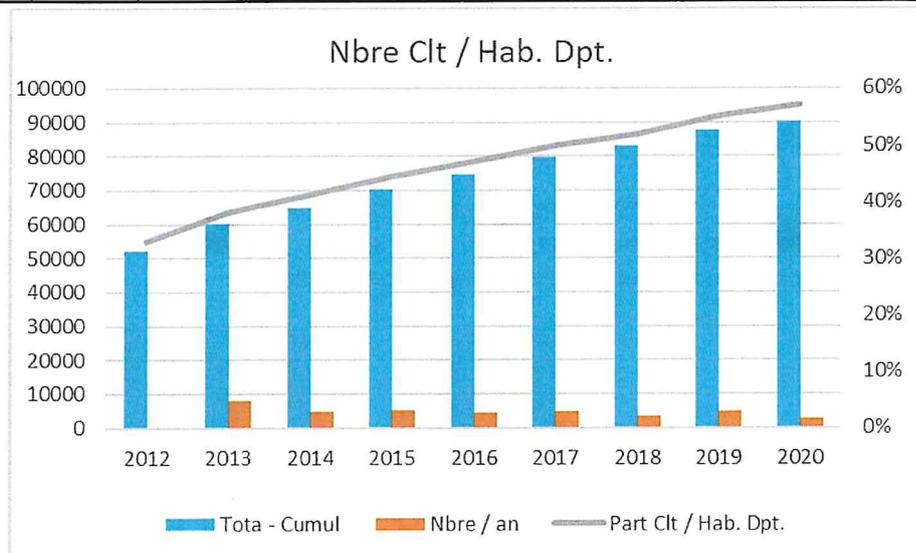
Le nombre de cartes valides est, fin 2020, de 90 346 (dont 81 239 habitants dans le département), ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 57 % de la population du département du Territoire de Belfort.

Sur les 90 000 clients, environ 48 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2020. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 18 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.



Nombre clients avec 1 carte en état de voyager

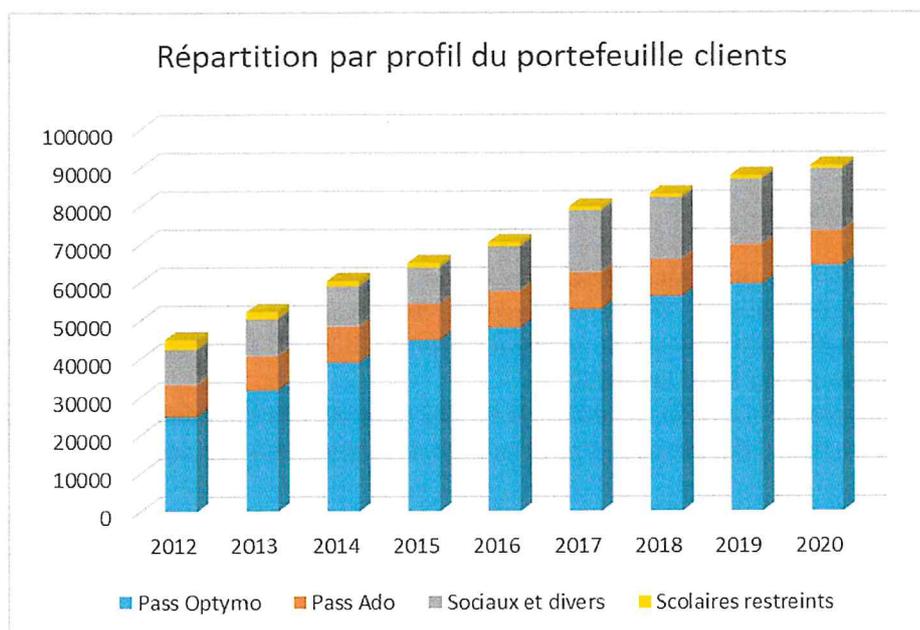
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tota - Cumul	52218	60197	64975	70343	74803	79614	82941	87744	90346
Nbre / an	7258	7979	4778	5368	4460	4811	3327	4803	2602
Part Clt / Hab. Dpt.	33%	38%	41%	44%	47%	50%	52%	55%	57%



Volume par profil (cartes en état de voyager)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Pass Optymo	24887	31758	38943	44876	48043	52929	56302	59478	64254
Pass Ado	8474	9058	9541	9594	9664	9663	9702	10296	9043
Sociaux et divers	9085	9561	10426	9353	11578	16122	16085	17072	16234
Scolaires restreints	2515	1841	1377	1144	1058	900	852	898	815
Total	44961	52218	60287	64967	70343	79614	82941	87744	90346

Répartition par profil du portefeuille clients (2012/2020)



- **Les Voyages**

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974.

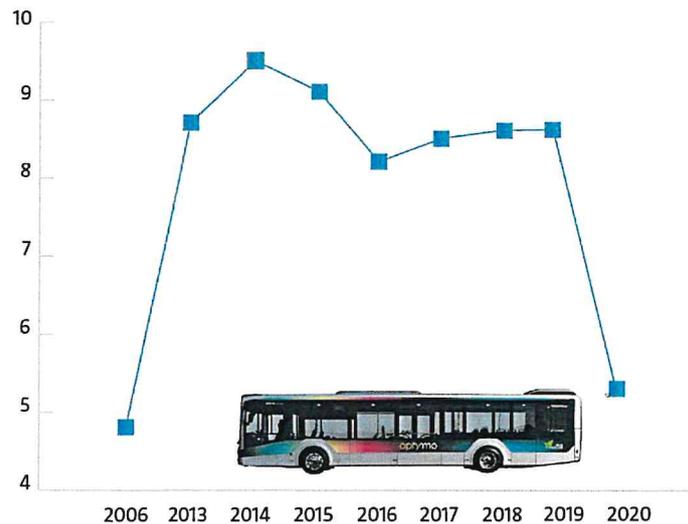
La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+2.66 %) et s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+0.37 %).

Malheureusement, la crise de la Covid-19 a annihilé tous les efforts effectués ces dernières années et la fréquentation, du fait des deux confinements, s'est effondrée. En 2020, notre fréquentation est en baisse de 40 % notamment du fait de la :

- Réduction de l'offre du 19 mars au 11 mai 2020, avec une reprise progressive ;
- Suppression des services scolaires du 22 mars au 2 juin 2020 ;
- Suppression des services de soirée sur les lignes 1, 2, 4 et 5 du réseau urbain.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Nbre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439	8 667 429	5 281 422

La fréquentation est retombée quasi au niveau de celle de 2006.



■ Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2019	Année 2020	%		Cumul 2019	Cumul 2020	%	
Janvier	844 282	843 913	→	0,0%	844 282	843 913	→	0,0%
Février	660 129	737 086	↑	11,7%	1 504 411	1 580 999	↑	5,1%
Mars	880 435	340 355	↓	-61,3%	2 384 846	1 921 354	↓	-19,4%
Avril	708 925	57 843	↓	-91,8%	3 093 771	1 979 197	↓	-36,0%
Mai	814 328	116 077	↓	-85,7%	3 908 099	2 095 274	↓	-46,4%
Juin	706 667	294 498	↓	-58,3%	4 614 766	2 389 772	↓	-48,2%
Juillet	424 389	294 432	↓	-30,6%	5 039 155	2 684 204	↓	-46,7%
Août	338 991	261 673	↓	-22,8%	5 378 146	2 945 877	↓	-45,2%
Septembre	845 334	689 477	↓	-18,4%	6 223 480	3 635 354	↓	-41,6%
Octobre	767 590	573 327	↓	-25,3%	6 991 070	4 208 681	↓	-39,8%
Novembre	826 293	512 240	↓	-38,0%	7 817 363	4 720 921	↓	-39,6%
Décembre	850 066	560 501	↓	-34,1%	8 667 429	5 281 422	↓	-39,1%

Les différents indicateurs de fréquentation étant fortement en baisse, on constate une diminution des recettes de l'ordre de 33 %.

■ Recettes cumulées

Mois	Année 2019	Année 2020	%		Cumul 2019	Cumul 2020	%	
Janvier	264 410	258 097	→	-2,4%	264 410	258 097	→	-2,4%
Février	235 208	250 419	↑	6,5%	499 619	508 516	→	1,8%
Mars	280 814	138 192	↓	-50,8%	780 432	646 709	↓	-17,1%
Avril	248 434	14 651	↓	-94,1%	1 028 866	661 360	↓	-35,7%
Mai	261 453	105 781	↓	-59,5%	1 290 319	767 141	↓	-40,5%
Juin	229 854	146 029	↓	-36,5%	1 520 173	913 170	↓	-39,9%
Juillet	197 064	155 970	↓	-20,9%	1 717 237	1 069 140	↓	-37,7%
Août	193 027	148 119	↓	-23,3%	1 910 264	1 217 259	↓	-36,3%
Septembre	238 844	210 692	↓	-11,8%	2 149 107	1 427 951	↓	-33,6%
Octobre	281 682	180 312	↓	-36,0%	2 430 789	1 608 263	↓	-33,8%
Novembre	243 469	143 414	↓	-41,1%	2 674 258	1 751 677	↓	-34,5%
Décembre	232 924	189 703	↓	-18,6%	2 907 181	1 941 380	↓	-33,2%

L'offre Triple-Play

Cette année les chiffres d'usages sont en baisse et on constate que seulement environ 30 000 clients différents (au lieu de 47 000 habituellement) ont utilisé les services Optymo en 2020. En moyenne, 20 000 ont voyagé (au lieu de 26 000) régulièrement. Au cours du mois de décembre, sur 20 536 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 20 003 (au lieu 24 233 en N-1) ont utilisé un seul mode, 509 deux modes et 24 les 3 modes.

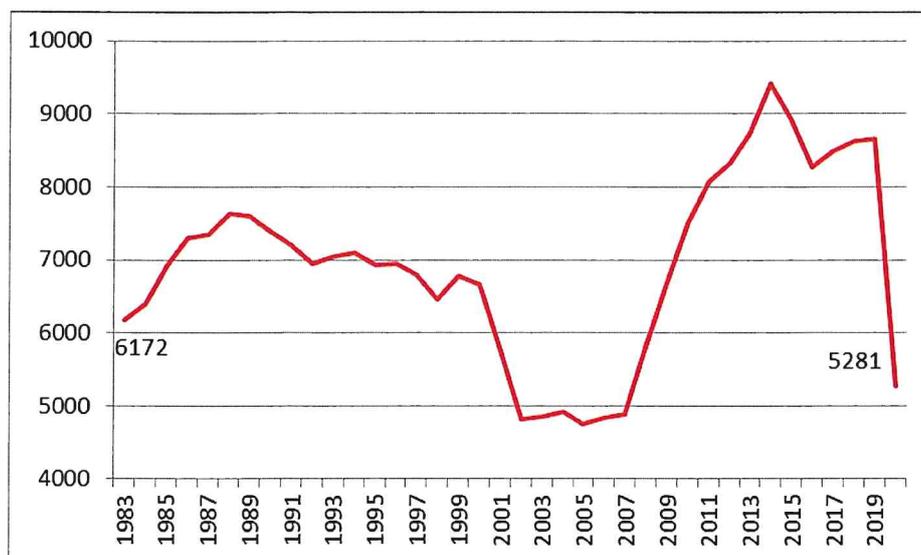


	Nombre de clients						
	M	M-12		%	M-1	%	
Un mode	20 003	24 233	↓	-17,5%	18 279	↑	9,4%
Deux modes	509	866	↓	-41,2%	443	↑	14,9%
Triple-Play	24	70	↓	-65,7%	14	↑	71,4%

Sur les 20 536 clients ayant utilisé un service Optymo, 20 298 ont utilisé au moins une fois le bus en décembre, 442 le VLS et 353 l'ALS.

	Nombre de clients						
	M	M-12		%	M-1	%	
	353	478	↓	-26,2%	191	↑	84,8%
	442	855	↓	-48,3%	511	↓	-13,5%
	20 298	24 842	↓	-18,3%	18 505	↑	9,7%

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

Plein d'espoirs, l'année 2020 avait débutée avec un 1^{er} trimestre qui augurait de bons résultats. Rapidement, la pandémie et le confinement nous ont forcé à réduire drastiquement le nombre de véhicules disponibles à la location, passant de 73 à 40. Un deuxième confinement en octobre suivi d'un couvre-feu, à nettement impacté les résultats d'exploitation.

Sans surprise, les résultats 2020 pour l'Auto en Libre-Service sont en baisse sur les différents items :

Baisse de 35 % du nombre de locations (17 500)

Baisse de 44 % du nombre de kilomètres parcourus (560 000)

Baisse de 44 % du temps de location (62 000)

Points positifs, 2020 a été l'année du lancement d'un nouveau système informatique de gestion et d'exploitation du service ainsi que du lancement d'une application intuitive améliorant le parcours client.

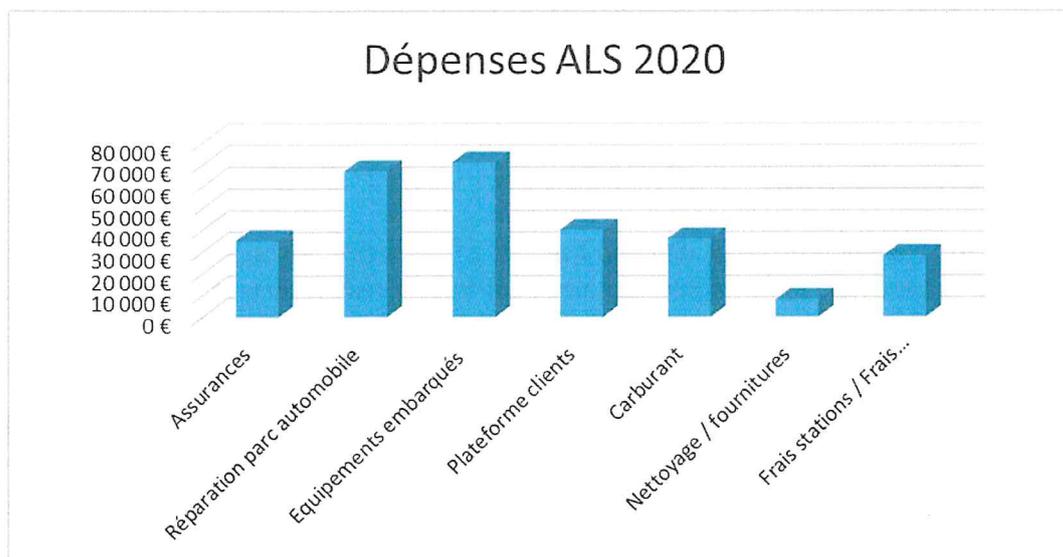
Pour contrebalancer la baisse des recettes induite par la baisse de location, cette situation épidémique historique, a permis des économies importantes, de près de 100 K€ (-30 %). Ces dépenses devraient atteindre 285 K€ (hors frais de personnel) pour l'exercice 2020.

En termes d'investissement, nous envisageons de terminer le renouvellement du parc automobile en 2020 avec l'achat de 9 véhicules. Les contraintes de restriction de budget ont décalé ce projet.

Année	Nbre de locations	Heures de location	Kms parcourus
2016	23 764	91 838	879 000
2017	23 763	88 652	845 636
2018	26 000	103 000	950 000
2019	27 000	110 000	1 000 000
2020	17 500	62 000	560 000

L'ouverture du service aux établissements publics et aux associations de loi 1901 (repoussée à 2021), permettra d'accroître le taux de rotation journalier moyen (nombre de locations par voiture et par jour). Cette ouverture devrait également améliorer notre chiffre d'affaires en convertissant des utilisateurs professionnels à un usage privé de l'autopartage. Le tout favorisant l'obligation faite à chacun d'agir pour la baisse de notre empreinte carbone.

Marché	Total	Part
Assurances	35 000 €	12%
Réparation parc automobile	67 000 €	24%
Equipements embarqués	71 000 €	25%
Plateforme clients	40 000 €	14%
Carburant	36 000 €	13%
Nettoyage / fournitures	8 000 €	3%
Frais stations / Frais administratifs	28 000 €	10%
	285 000 €	100%

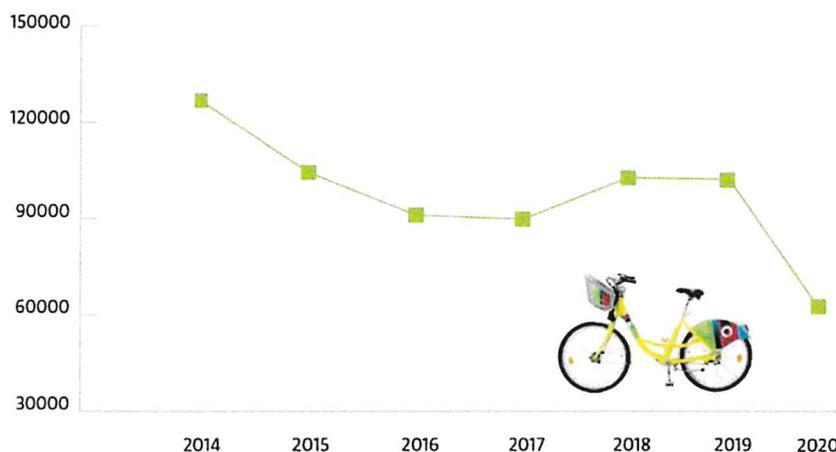


- **Le Vélo en Libre-Service**

Les résultats sont, suite à la pandémie, là aussi décevants. Nous déplorons une chute de près de 40 % de nos usages par rapport à 2019. La fréquentation est réduite de moitié par rapport à son année de lancement.

■ Nombre de locations VLS cumulées

Mois	Année 2019	Année 2020	%		Cumul 2019	Cumul 2020	%	
Janvier	3 957	4 648	↑	17,5%	3 957	4 648	↑	17,5%
Février	5 129	4 547	↓	-11,3%	9 086	9 195	→	1,2%
Mars	8 144	3 429	↓	-57,9%	17 230	12 624	↓	-26,7%
Avril	7 841	2 178	↓	-72,2%	25 071	14 802	↓	-41,0%
Mai	9 451	4 035	↓	-57,3%	34 522	18 837	↓	-45,4%
Juin	11 215	6 443	↓	-42,6%	45 737	25 280	↓	-44,7%
Juillet	10 970	8 330	↓	-24,1%	56 707	33 610	↓	-40,7%
Août	9 796	7 202	↓	-26,5%	66 503	40 812	↓	-38,6%
Septembre	11 679	7 689	↓	-34,2%	78 182	48 501	↓	-38,0%
Octobre	8 644	6 425	↓	-25,7%	86 826	54 926	↓	-36,7%
Novembre	6 433	2 799	↓	-56,5%	93 259	57 725	↓	-38,1%
Décembre	4 467	2 064	↓	-53,8%	97 726	59 789	↓	-38,8%



- **Communication / marketing**

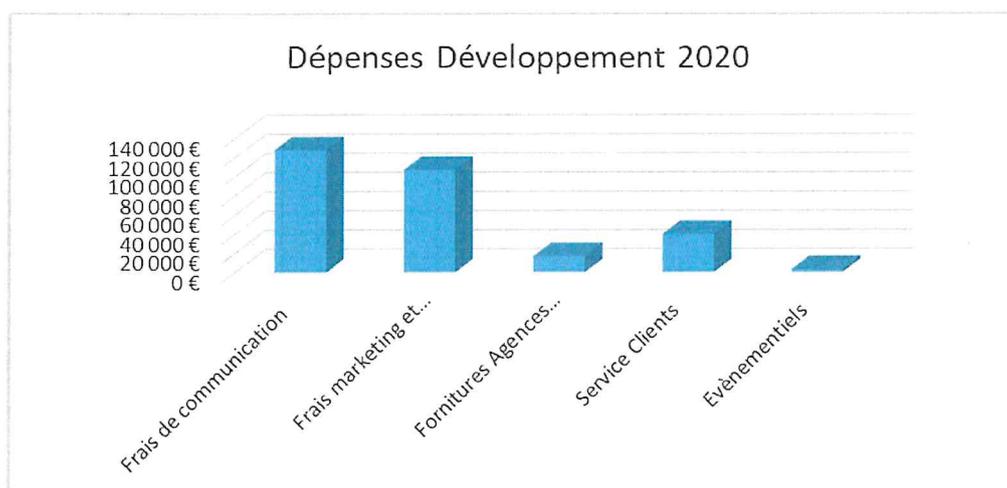
Avec une économie de presque 30 % par rapport au budget, les dépenses 2020 sont le reflet d'une activité bridée par la pandémie.

En effet l'ensemble des actions sur le terrain, nous permettant d'aller à la rencontre des Terrifortains, a été annulé dès le 16 mars.

Cependant, les campagnes de communication et de marketing, ont pu être déployées en mailing, en radios, en écrans dynamiques, sur le mobilier urbain et bien entendu sur les réseaux sociaux. Nous avons également continué à développer un nouveau module d'info trafic, permettant notamment un affichage en temps réel des perturbations dans les calculs d'itinéraires et un envoi ciblé de ces dernières (ligne favorite pour les clients, communes et établissements scolaires impactés,...).

En terme d'image, nous avons mis notre flotte de bus aux nouvelles couleurs ; plus dynamique et plus moderne tout en gardant l'esprit originel qui a suivi Optymo depuis sa création.

Marché	Total	Part
Frais de communication	128 000 €	43%
Frais marketing et développement commercial	107 000 €	36%
Fournitures Agences commerciales	17 000 €	6%
Service Clients	40 000 €	14%
Evènementiels	3 000 €	1%
	295 000 €	100%



2. LES OBJECTIFS DU BUDGET PRIMITIF

Le projet de budget présenté ci-après est encore placé sous le signe de la rigueur. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport au BP 2020. Pour la sixième année consécutive, les dépenses sont inférieures de 3.2 millions par rapport à 2014, soit une économie globale de 19 millions d'€. Il n'y aura pas d'investissements importants en 2021 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules,...). Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 548 400 € dont 353 000 € pour la mise aux normes ATEX de l'atelier de la RTTB.

Malgré cela, cette année, pour parvenir à l'équilibre budgétaire, nous sommes contraints d'inscrire une participation à charge des membres de 2 616 000 €. Cela est essentiellement dû aux prévisions pessimistes concernant la recette VM qui est prévue en baisse de 1 689 000 € par rapport au BP 2020 et aux recettes tarifaires qui elles devraient être en baisse de 1 071 511 € par rapport à 2020. Bien évidemment cette participation sera révisée en fonction des résultats réels 2020 du SMTC et de la RTTB.

En attendant les décisions concernant l'achat des bus à hydrogène et leurs concrétisations financières prévues en 2022, le BP 2021 prend en compte des actions essentielles visant, suite à la crise sanitaire, des actions de reconquête de notre clientèle.

Dans le cadre du Syndicat Mixte SRU Nord Franche-Comté, des études seront menées afin d'identifier les secteurs où il est possible d'optimiser les dessertes. Des propositions d'améliorations pourraient voir le jour cette année. Les principales actions, hormis le fait de continuer à assurer le lien social en garantissant un droit à la mobilité pour tous, du BP sont :

- **Développement / Communication / Marketing**

- **Marketing**

- Création d'une application devant permettre l'inscription de nouveaux clients, la gestion de leur compte, l'accès à l'ensemble des services de mobilité Optymo. Cet investissement donnera lieu à une consultation publique et pourrait représenter une dépense de 150 K€.
- Participation au développement du SMTNFC et à la création d'un bouquet de mobilités commun au sein du Pôle Métropolitain.

- **Campagnes de communication**

- Pass Optymo / Triple-Play : il est essentiel de remettre le Pass Optymo sur le devant de la scène afin de reconquérir la clientèle (accès aux trois services, gratuit et sans engagement, pas d'abonnement).
- Notoriété : réinventons nos déplacements, nouvelles mobilités. Liberté, égalité, mobilité des termes forts qui illustrent la mobilité Optymo. Chaque année, nous essayons d'avoir une campagne phare pour une communication d'image et de notoriété. Cette année, nous souhaitons susciter à nouveau l'intérêt, interpeller, via un message fort et fédérateur.
- Vélo en libre-service : Promotion du service, mise en avant des avantages liés à l'utilisation du service (liberté, rapidité,...).
- Auto en libre-service : Promotion du service mais surtout de l'application Optymo Autopartage. Valoriser le nouveau système de location plus facile, sécurisant et adapté aux usagers.

- **L'information de nos clients**

- Finalisation du calculateur avec Mobigo.
- Travail avec la RTTB sur les horaires en temps réel et donc un calcul d'itinéraire en temps réel.
- Amélioration de l'information clients embarquée avec les nouveaux écrans TFT (bus hybrides).

- **Auto en Libre-Service**

- Terminer l'apprentissage du nouveau système d'exploitation.
- Déployer l'ensemble de la flotte disponible et regagner les clients perdus.
- Mise en place de l'application mobile « exploitation » pour les ADM.
- Prévoir les développements nécessaires pour encore améliorer les parcours clients et l'exploitation en lien avec Vulog.

- **Pôle Métropolitain et plan de mobilité**

Lancement des études MKG, Communication, Institutionnelles et analyse des besoins de mobilité sur le périmètre du Pôle Métropolitain. Une étude devrait être confiée aux agences d'urbanisme pour analyser les effets de toutes les décisions prises depuis 10 ans dans le cadre du contrat de mobilité. Réaliser un bilan d'un document précédent un PDM n'est pas obligatoire. Néanmoins, cela peut être utile et servir de base concrète au lancement d'un nouveau plan de mobilité simplifié qui pourrait servir de guide pour les 10 prochaines années.

- **Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda Programmé**

Les travaux initiés en 2020 verront se concrétiser, cette année, la mise aux normes de 43 nouveaux quais. Le budget de cette opération se décompose comme suit :

Intitulé	Montant HT en €	Nombre de quais
Quais à rembourser aux communes	30 000,00	2
Quais réalisés en année 2 Soit environ 14 991,30€ HT/quai	614 643,40	41
Quais « d'opportunités »		
Honoraires SODEB	43 050,00	
Honoraires BEJ	38 540,00	
Divers (frais de publication, etc.)	4 480,00	
TOTAL	730 713,40	43

EPCI	%	Montant HT en €
Département du Territoire de Belfort	23%	168 064,08
Grand Belfort	54,50%	398 238,80
Communauté de Communes du Sud Territoire	13,66%	99 815,45
Communauté de Communes des Vosges du Sud	8,84%	64 595,06

La section de Fonctionnement

LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021/ 2020	%
Recettes commerciales	5 616 824	4 545 313	-1 071 511	-19.08%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Part. des communes et départements	145 000	145 000	0	0.00%
Versement Transport	18 990 000	17 301 000	-1 689 000	-8.89%
Subventions Statutaires	890 597	883 729	-6 868	-0.77%
Subventions autres	32 000	32 000	0	0.00%
Participation des membres	631 500	2 616 449	1 984 949	NS
Remboursement sur personnel	50 000	50 000	0	0.00%
Produits Exceptionnels	1 000	1 000	0	
Produits de cession d'actifs	100 000	20 000	-80 000	-80.00%
Excédent reporté	0		0	
Total recettes	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- la recette du trafic est estimée à 1 664 000 €. La recette moyenne par voyage est stabilisée à 0.27 €. Nous avons retenu une fréquentation en baisse de 40 % sur le premier semestre et de 30 % sur le deuxième. Au total, la fréquentation devrait être de 5 605 000 voyages contre une prévision pour 2020 de 5 250 000. Recette envisagée : $5\,605\,000 \times 0.27 \approx 1\,534\,000$ € à laquelle on ajoute l'effet de l'augmentation des tarifs soit 130 000 €.
- la recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2021, elle sera de 2 442 313 €.
- la recette SMS est estimée à 147 000 € ce qui correspond à environ 100 000 SMS pour l'année.
- la recette VLS est estimée à 23 000 €. Pour l'année 2021 nous espérons un retour à 70 % de la normale, soit une recette attendue de $70\,000 \times 20 \times 0.02 \text{ €} = 28\,000 \text{ € TTC}$, soit 23 000 € HT. Montant auquel s'ajoutent 90 000 € de recette correspondant à la part payée par les communes pour la mise à disposition du service, soit 350 € par an et par vélo (aujourd'hui, les communes équipées sont Belfort (200 vélos), Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune). La commune de Delle devrait être équipée de 12 vélos à compter du 1^{er} avril.
- les résultats 2020, sont le reflet des difficultés rencontrées au cours de l'année et de la baisse importante de l'activité clients. Cette baisse des recettes est cependant compensée en grande partie par les économies. La recette prévue est donc égale à 154 000 € se décomposant comme suit :
 - o Usages = $(62\,000 \times 1.00 \text{ €}) + (560\,000 \times 0.20 \text{ €})$, soit 174 000 € TTC (145 000 € HT).
 - o Frais annexes : en complément, nous ajoutons en moyenne chaque année 10 000 € TTC environ pour les différents frais facturés aux clients.

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1er janvier 2016, ce seuil a été porté à 11 salariés et l'Etat s'est engagé à compenser la perte de VM. Cela a été fait jusqu'en 2020 mais jamais à la hauteur que nous avons évaluée. A compter de 2021, il n'y aura plus de compensation.

Les conséquences de la crise de la COVID ne permettront pas de corriger le manque à percevoir de cette compensation puisque le Versement Mobilité, qui constitue notre principale ressource, est difficilement appréhendable tant il est lié à la conjoncture économique.

Pour 2021, il est peu aisé d'établir une projection. Les indicateurs sur l'évolution de l'emploi ne sont pas - à ce jour - péremptaires puisque le recours au chômage partiel permet de maintenir de façon artificielle certains établissements et donc leur effectif.

En prenant en compte les recettes provenant de la collecte du VM par les URSSAF, nous estimons la recette 2021 à hauteur de 16 638 000 €.

Ce montant est estimé en prenant en compte le VM 2019 auquel il est retranché :

- La perte de 2 000 emplois (- 970 000 €),
- Le maintien en chômage partiel de 6 000 emplois jusqu'au 30 juin 21 (- 1 455 000 €),
- La perte de la compensation dite Macron (- 91 130 €).

A cela, il est ajouté le reste à percevoir de l'année 2020 estimé par les URSSAF à hauteur de 663 K€.

Compte-tenu des éléments déjà indiqués lors du DOB, et ne maîtrisant aucunes données relatives à l'évolution de l'emploi, pour 2021, nous envisageons une recette de l'ordre de 17 301 000 €.

La perte de VM entre 2019 et 2020 est égale à quasi 1 600 K€ soit 900 K€ de mieux que notre prévision.

Il reste toutefois à souhaiter que les dispositifs visant à résorber les recettes issues du VM, en raison de l'effondrement de la masse salariale, soient maintenus voire amplifiés en 2021.

	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2021	17 301 000	173 010	17 127 990	-	17 127 990
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	17 774 724
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VT

3. Subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2021, la dotation est prévue à hauteur de 3 326 042 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Scolaire	3 310 K€	3 196 K€	2 840 K€	2 520 K€	2 373 K€	2 373 K€	2 415 K€	2 458 K€	2 442 K€
Statutaire	1 139 K€	1 099 K€	1 000 K€	912 K€	859 K€	859 K€	875 K€	890 K€	884 K€
Total	4 449 K€	4 295 K€	3 840 K€	3 432 K€	3 232 K€	3 232 K€	3 290 K€	3 348 K€	3 326 K€
Différence / an		-154 K€	-455 K€	-408 K€	-200 K€	0 K€	+ 58 K€	+ 58 K€	-22 K€

4. Participations statutaires

A ce stade, et afin d'équilibrer la section d'investissement, il est prévu un abondement des membres à hauteur de 2 616 449 €. Ce montant sera ajusté lors de la reprise des résultats de l'exercice 2020. Compte tenu des statuts, la part à charge de chaque membre est égale à :

Membres	Taux	Montant
GBCA	60 %	1 569 869 €
RBFC	23 %	601 783 €
CCST	10 %	261 645 €
CCVS	7 %	183 152 €
Total		2 616 449 €

5. Autre subvention

- Participation du Grand Belfort à la dynamisation du réseau : 32 000 €.

6. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 50 000 €.
- Recettes fraudes : 50 000 €.
- Communes, Départements et RPI : 145 000 €, refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
- Produits de cession d'actifs : provision de 20 000 € pour la cession des voitures en libre-service.
- Produits exceptionnels : provision 1 000 €.

LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021/ 2020	%
Charges de fonctionnement du SMTC	1 504 800	1 499 100	-5 700	-0,38%
Achats	30 000	30 000	0	0,00%
Charges locatives	23 000	23 000	0	NS
Assurances	58 500	64 000	5 500	9,40%
Documentation	3 000	3 300	300	10,00%
Honoraires	25 000	25 000	0	0,00%
Voyages et Déplacements	18 000	15 000	-3 000	-16,67%
Frais PTT	41 000	41 000	0	0,00%
Services extérieurs (Coti GART + Nettoyage)	19 000	19 500	500	2,63%
Charges de personnel	1 220 000	1 200 000	-20 000	-1,64%
Autres charges de Gestion	67 300	78 300	11 000	16,34%
Charges liées à l'activité transport	24 379 900	23 449 400	-930 500	-3,82%
Sous-traitance	20 258 000	19 306 000	-952 000	-4,70%
Crédit Bail	1 320 000	1 315 000	-5 000	-0,38%
Locations	121 900	122 900	1 000	0,82%
Rémunération SMS	90 000	60 000	-30 000	-33,33%
Als Optymo	385 000	398 000	13 000	3,38%
Marketing et Commercialisation	400 000	400 000	0	0,00%
Entretien et réparations	26 000	27 500	1 500	5,77%
Impôts et taxes	30 000	30 000	0	0,00%
Intérêt des emprunts	438 000	395 000	-43 000	-9,82%
Produit de cession d'actifs		0	0	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	1 061 000	1 022 000	-39 000	-3,68%
Versement mobilité				
Remboursement	250 000	200 000	-50 000	-20,00%
Frais de gestion 1 %		173 000	173 000	#DIV/0!
Dépenses imprévues	91	91	0	0,00%
Réserve d'investissements	622 130	695 900	73 770	11,86%
Total dépenses	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3,25%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2021 sont en baisse de 0.38 % et les charges liées à l'activité transport sont en baisse de 3.82 %.

Pour ce qui est des charges de fonctionnement, elles ne sont plus amenées à subir de grandes variations. Composée essentiellement par les charges de personnel, les compétences et aptitudes de l'équipe actuelle permettent d'assurer le fonctionnement de la collectivité de façon efficiente.

Quant à celles liées à l'activité transport, elles sont principalement en baisse en raison de la réduction sur le réseau urbain des services de soirée. Seule la ligne 3 ne subit aucune modification compte tenu des pôles qu'elle dessert tel que la Gare TGV, l'Hôpital,...

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Honoraires : provision de 25 000 €.
- Assurances : 64 000 € dont 11 000 € ANATEEP, 34 500 € Vivinter.
- Frais de personnel : 1 200 000 €. Par rapport au BP 2020, ce poste est en baisse de 20 000 € :
 - o du recours au service de remplacement du CDG est envisagé pour un montant de 10 000 €,
 - o une provision de 60 000 € est inscrite dans le cadre de recrutements ponctuels.
- Frais postaux et télécommunications : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailings et actions commerciales : 43 000 €.
- Autres charges de gestion : 78 300 €. Il s'agit principalement :
 - o 10 000 € Subventions abribus
 - o 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - o 11 000 € Syndicat Mixte Nord Franche-Comté
 - o 30 800 € Indemnités des élus
 - o 6 500 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes.

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021
Lignes urbaines = RTTB	12 128 400 €	12 528 000 €	12 570 000 €	11 886 000 €
Transport suburbain	7 331 000 €	7 700 000 €	7 688 000 €	7 420 000 €
- Services sub + scolaire	6 282 000 €	6 580 000 €	6 728 000 €	6 400 000 €
- RPI	600 000 €	600 000 €	600 000 €	580 000 €
- Mobilité scolaire	121 000 €	140 000 €	90 000 €	140 000 €
- PMR	310 000 €	330 000 €	270 000 €	300 000 €
- Divers	18 000 €			
Transport solidaire		50 000 €	0 €	

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

L'année 2021, compte tenu de son caractère imprévisible, oblige à faire des choix budgétaires et rend très fragile les prévisions d'exploitation.

Au cours de cette année, un temps important sera consacré à préparer l'avenir et notamment de réfléchir à la nouvelle génération de bus qui viendra compléter la flotte à l'horizon 2022. En effet, 7 nouveaux bus à hydrogène devraient être commandés ce qui va nécessiter la mise aux normes ATEX de l'atelier pour permettre leur entretien.

La RTTB devra continuer à maintenir sa qualité de service commercial en maîtrisant ses coûts d'exploitations, qui à eux seuls représentent 50 % des dépenses consacrées au transport. S'agissant des frais kilométriques, les postulats retenus dans le cadre du budget sont ambitieux puisque les prix des carburants n'ont pas été inflationnés.



L'offre de service sur 2021 retenue dans le cadre de ce budget primitif n'intègre pas de dessertes après 21h sur les lignes 1, 2, 4 et 5. Une étude sera menée pour adapter l'offre de soirée à la demande dès que la situation sanitaire sera revenue à la normale. Un arrêt avancé des dessertes est un postulat retenu pour la future production.

Compte tenu de cette baisse de desserte retenue sur l'année entière, la production kilométrique correspondante retenue pour l'élaboration du BP est de 2 933 000 km (contre 3 043 000 au BP 2020). Grâce essentiellement à cela, la subvention à charge du SMTC est en baisse de 5.44 % par rapport 2020, soit une baisse de 684 000 €.

SYNTHESE DU BUDGET 2021							
		BUDGET PRIMITIF 2021	Coût au km	BUDGET PRIMITIF 2020	Coût au km	Ecart	Coût au km
KILOMETRES BUS		2 933 000		3 043 000		-110 000	
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	11 900 200	4,06	12 584 200	4,14	-684 000	-5,44%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	<i>11 886 000</i>	<i>4,05</i>	<i>12 570 000</i>	<i>4,13</i>	<i>-684 000</i>	<i>-5,44%</i>
	RBST SUR REMUNERATION	194 800	0,07	178 800	0,06	16 000	8,95%
	RBST TIPP	212 000	0,07	210 000	0,07	2 000	0,95%
	AUTRES PRODUITS	32 000	0,01	59 200	0,02	-27 200	-45,95%
	REPRISES SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
TOTAL RECETTES HT		12 389 000	4,22	13 082 200	4,30	-693 200	-5,30%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	1 702 864	0,58	1 996 500	0,68	-293 636	-14,71%
	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	111 000	0,04	-3 000	-2,70%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 042 044	0,36	1 077 310	0,37	-35 266	-3,27%
	IMPOTS ET TAXES <i>(hors taxes sur salaires)</i>	97 500	0,03	176 200	0,06	-78 700	-44,67%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 379 173	3,20	9 661 296	3,29	-282 123	-2,92%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	<i>3 000</i>	<i>0,00</i>	<i>12 500</i>	<i>0,00</i>	<i>-9 500</i>	<i>-76,00%</i>
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	<i>113 660</i>	<i>0,04</i>	<i>113 601</i>	<i>0,04</i>	<i>59</i>	<i>0,05%</i>
	<i>(dont intéressement)</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>-70 000</i>	<i>-100,00%</i>
	AUTRES CHARGES	9 419	0,00	9 894	0,00	-475	-4,80%
DOTATIONS AU PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT		12 389 000	4,22	13 082 200	4,30	-693 200	-5,30%

- **Les frais kilométriques bus**

Pour réaliser la production kilométrique, le SMTC met à disposition de la RTTB un parc de 58 bus. Il se décompose de la manière suivante :

- 30 bus standards Mild-hybride,
- 16 bus standards GPLc,
- 4 bus standards Gazole euro 6,
- 6 bus articulés Gazole euro 6,
- 2 minibus Gazole euro 6.

- **Le carburant**

Les kilomètres commerciaux ont été chiffrés à 2 933 000 soit un écart de 110 000 kms par rapport au primitif de l'année 2020 (-3.6 %). La répartition des kilomètres entre GPLc et gazole a été établie dans l'hypothèse de 6 bus GPLc roulant quotidiennement.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.36 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.06 € HT pour une consommation de 44 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 50 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 36 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connus au moment de l'élaboration du budget.

En fonction de ces éléments, le poste carburant subit une baisse de 318 K€ par rapport au budget 2020 (-2.05 %).

- **Le vélo en libre-service (VLS)**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) est stable.

COUT VLS			
	2021	2020	Ecart
Pièces détachées vélos	30 000	33 000	-3 000
Entretien vélos	18 000	18 000	0
Maintenance	60 000	60 000	0
	108 000	111 000	-3 000

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 280 K€ (contre 273 K€ en 2020).

- **Les frais de personnel**

Ce poste représente 76 % des dépenses de la Régie.

Il tient compte :

- Du recrutement de 4 salariés en contrat de professionnalisation à compter de fin février 2021 afin de pallier aux départs en retraite de 2021 ;
- De l'embauche début 2021 de quatre conducteurs en CDI ayant déjà le permis D ;
- Du départ en retraite de 7 salariés programmé en 2021 (6 conducteurs et 1 employée administrative) ;
- De la baisse du taux de charges patronales qui était surévalué au budget 2020 ;
- De l'absence de versement d'intéressement, les chiffres de fréquentations actuels et estimés ne nous permettant pas d'atteindre les seuils requis ;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2021.

Concernant le personnel extérieur :

Le poste intérimaire a été revu à la baisse (- 10 K€) suite à l'intégration aux frais de personnel de la personne chargée pendant 5 mois de la mise à jour des droits dans le cadre d'un CDD. Il tient compte uniquement désormais des besoins ponctuels du service atelier (pleins des carburants en cas d'effectif réduit notamment).

L'impact de ces différentes mesures entraîne une baisse du chapitre "frais de personnel" de 282 K€, soit 2.92 %.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Depuis la dernière refonte de mai 2016, l'offre du réseau suburbain et scolaire est stable. De nouveaux marchés ont été attribués depuis le 24 août 2020 pour une durée de 7 ans et sont confiés à 7 transporteurs (LK Eurocar, Autocars Maron, Cars Mouchet, AZ Transports, ADJ Voyages, Express Sundgoviens, Soldpark). Ils concernent :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heures de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort,
- 1 ligne inter départementale par Autoroute entre Belfort et Montbéliard,
- 146 services de renforcements scolaires à destination des lycées et des collèges.

Le budget global de la section transport pour 2021 est de 7 420 000 €, contre 7 688 000 € au BP de 2020, soit une baisse d'environ 3.5 % due aux prix kilométriques obtenus lors du renouvellement du marché.

Cette année, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort est de 11 444 soit moins 137 par rapport à 2020.

Le budget annoncé tient compte également des modifications actées à la fois lors de la mise en place des nouveaux marchés et de la rentrée scolaire de septembre :

- Lignes 36-37 : Suppression de la première course de 6h
- Ligne 39 : Suppression de la course de 6h57 et du retour de 19h25
- Ligne 9 : Afin de desservir le haut du quartier de la Miotte qui s'est développé en habitation, le tracé de la ligne 9 a été modifié et 3 arrêts ont été créés : Lieutenant J. Martin, Schmittlein, Philippe Grille
- Ligne 25 = Suppression de la boucle de Delle Ouest au 14 septembre 2020
- Aménagement du Lycée Follereau
Afin de mettre un terme aux pratiques dangereuses rendant la zone accidentogène lors des sorties des cours, la Ville de Belfort a décidé de passer la rue Marchal en sens unique. De ce fait, la dépose des élèves s'effectue pour la majorité des élèves à l'arrêt « Bois d'Essert » sur l'avenue Leclerc et la reprise des élèves dans la rue Marchal
- L'offre de la ligne 5 correspondant à la sortie du Collège Goscinny de Valdoie a permis la suppression d'un service scolaire (Valdoie-Eloie).

Au total en 2021, nous devrions effectuer environ 2 155 000 kilomètres, soit 1 743 000 sur le réseau régulier et 412 000 sur le réseau scolaire pour un coût kilométrique moyen d'environ de 3.00 €.

- **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Le marché renouvelé depuis janvier 2020 est assuré par la Société Synergihp.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées de 90 ans et plus, utilisatrices du bus.

Il est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire. Le budget alloué à ce service est de 300 000 €.

- **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire –maternel). Le coût pour le SMTC reste à l'équilibre soit environ 580 000 € HT par an. Le marché confié au SMTC par 3 organisateurs secondaires a été renouvelé en septembre 2020 pour une durée de 4 ans.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

c. Le crédit-bail – 1 315 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus financés par La Banque Postale. A cela s'ajoute 444 000 € relatif à l'achat en 2013 de 10 bus Man financés par Bail Actea.

d. Développement / Communication / Marketing

Le budget 2021 est basé sur les éléments de contexte et choix d'orientations ci-dessous :

Coronavirus / prévention :

Les transports en commun et/ou modes partagés n'ont pas le vent en poupe, le contexte sanitaire a quelque peu bousculé les acquis. Globalement on se rend compte que les usagers reviennent à une mobilité individuelle (peut-être plus sécurisante pour eux) et délaissent les modes de transports en commun. Nous nous devons pour cette nouvelle année, de repartir sur de bonnes bases et de rassurer nos usagers.

Transports en commun délaissés (baisse de la fréquentation bus) :

Cette réalité va de pair avec l'apparition de la Covid-19. La promotion du service est essentielle. Le bus doit véhiculer une image positive et mettre en avant sa valeur ajoutée par rapport aux modes de transports individuels (économie, écologie, facilité,...). Nous nous devons de rassurer, de donner confiance en nos services.

Nouvelles mobilités :

Une nouvelle mobilité nécessite de nouvelles habitudes de déplacements, le partage des modes et leurs combinaisons pour se déplacer en toute sérénité.

Ecologie et environnement :

Ecologie, environnement, protection de la planète,... des notions devenues indispensables dans notre monde depuis quelques années. L'utilisateur a besoin de revoir ses habitudes, l'alimentation, la consommation et la mobilité sont au cœur de cette révolution.

Chacun, à son niveau essaye de se remettre en question et de revoir ses habitudes de vie dans l'intérêt collectif. Il y a là, la notion d'action individuelle pour le bien de tous.

Voyager propre, voyager mieux :

Dans la même logique que le « manger bon, manger bien » pour laquelle on privilégie les circuits courts, la production locale : bon pour moi, bon pour l'économie et bon pour l'environnement.

La mobilité Optymo va dans ce sens, les modes de transports locaux, mieux consommer (économie dans mes déplacements), le transport partagé bon pour l'environnement. L'adoption de nouveaux carburants comme l'hydrogène.

Contexte économique instable :

Avec la Covid-19, le contexte économique local et national reste fragile. Les entreprises « survivent » et nos collectivités aussi. Les revenus de notre structure dépendent principalement du Versement Mobilité (taxe versée par les entreprises de plus de 10 salariés). Il est donc essentiel d'avoir une communication efficace et impactante.

Reprendre confiance (interne/externe) :

Valorisation de nos personnels qui ont œuvré au quotidien pendant la période de confinement.
Valorisation de nos usagers, indispensables à la pérennité de nos services bus, vélo et voiture.

Pédagogie (fraude, fonctionnement (Pass Optymo)) :

Avec un nouveau système de billettique mis en place en début d'année 2020, les nouveaux titres, les différents outils à disposition des usagers (TixiPass (Appli « NFC Mobilités), ticket SMS) ... Campagne pour rappeler les bonnes pratiques : validation du titre, sens de circulation dans les bus, respect du matériel (vélo et voiture).

Communication services : bus, vélo et voiture :

Bus, vélo et voiture, trois services indépendants mais aussi tellement complémentaires grâce au Pass Optymo.

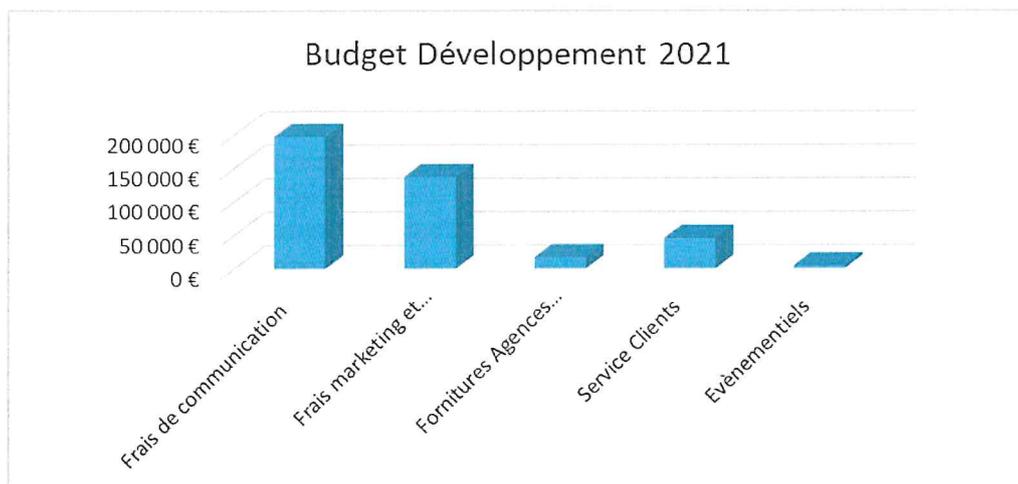
Retour aux fondamentaux : bus et vélo pour les déplacements courts, voiture pour les longs trajets.

Prise en compte dans notre plan de communication du lancement de « Nord Franche-Comté Mobilités » la marque du Syndicat Mixte de Transport du Nord Franche-Comté, dans lequel le SMTC est membre en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités. Le SMTC se fera le relais de la campagne de promotion initiée par la SMTNFC.

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté sera de 400 K€ pour 2021 :

BUDGET 2021

Marché	Total	Part
Frais de communication	197 000 €	49%
Frais marketing et développement commercial	137 000 €	34%
Fournitures Agences commerciales	17 000 €	4%
Service Clients	45 000 €	11%
Evènementiels	4 000 €	1%
	400 000 €	100%



e. L'Auto en Libre-Service (ALS)

Nous pouvons observer une activité de nos clients presque nulle après 18h, dans le respect des règles en vigueur. 2021 commence donc plus que tranquillement au niveau des locations. Malgré cela, nous nous devons de garder voire d'augmenter notre qualité de service et notamment dans la désinfection et le nettoyage des véhicules.

Le prix des carburants, en nette baisse en 2020, commence à augmenter et les prévisions annoncent des tarifs proches de ceux de 2019.

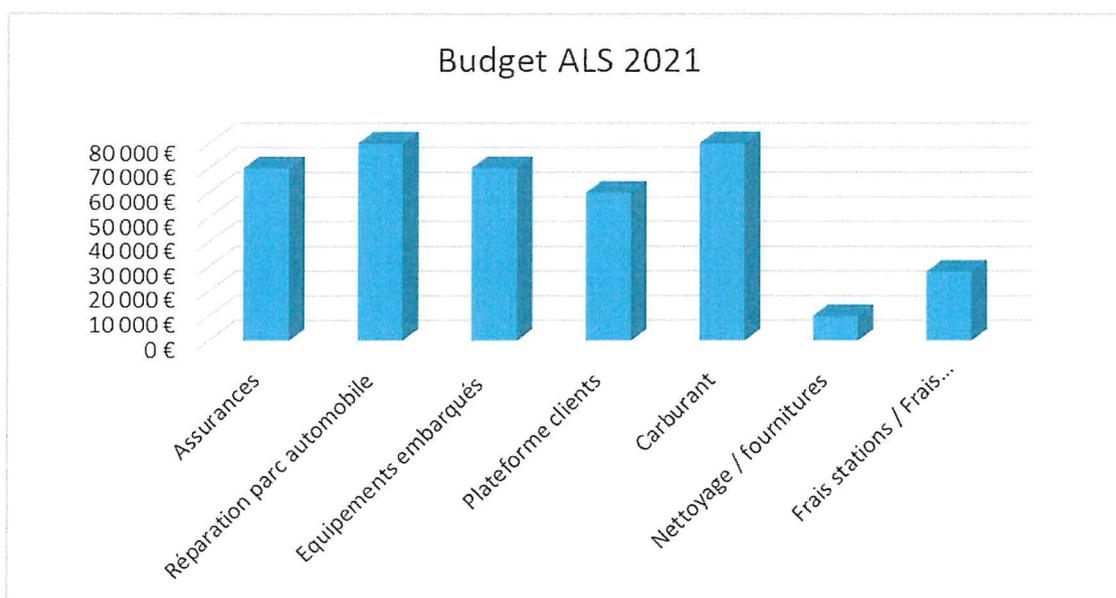
Le nouveau marché du système d'exploitation du parc automobile sera en année pleine en 2021 avec des coûts en baisse.

La nouvelle « loi montagne », rend obligatoire, à compter d'octobre 2021, la pose de pneus hiver (ou 4 saisons sous certaines conditions) pour l'ensemble des véhicules (PL, Bus et VL), y compris flottes autopartage, dans les départements de montagne. Le Territoire de Belfort fait partie des « élus », ce qui engendrera un coût non négligeable estimé à 40 K€.

Ces éléments nous permettent de prévoir un budget globale (hors frais de personnel) de 398 K€ pour l'année 2021.

BUDGET 2021

Marché	Total	Part
Assurances	70 000 €	18%
Réparation parc automobile	80 000 €	20%
Equipements embarqués	70 000 €	18%
Plateforme clients	60 000 €	15%
Carburant	80 000 €	20%
Nettoyage + petites fournitures	10 000 €	3%
Frais stations	28 000 €	7%
	398 000 €	100%



f. Les autres postes

- Rémunération SMS 60 000 € : commission payée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS, soit environ 0.80 € par ticket.

- Locations : ce poste prend en compte la location de l'espace d'information Optymo II (6 000 €), la location du site Salbert (3 200 €), la location du bâtiment Liberté (103 000 €), des locations de matériels (10 700 €) et d'espaces voirie pour 17 000 €.

- Les entretiens et réparations : 27 500 €
Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol. Les réparations liées à la vétusté des véhicules sont dorénavant prises en compte au point précédent.

- Impôts et taxes : 30 000 € de taxes (principalement foncières pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).

- Amortissements : 1 022 000 € d'amortissement technique des biens acquis.

- Intérêt des emprunts : 395 000 €. Montant correspondant au programme de remboursement des emprunts pour 380 000 € auquel s'ajoute une provision de 15 000 € de frais financiers inhérents aux lignes de trésorerie.

III - La section d'Investissement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021 / 2020	%
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	0	204 000	204 000	➤ #DIV/0!
Emprunts	0	1 034 483	1 034 483	➤ #DIV/0!
VNC S/ Cession des éléments d'actif	0	0	0	➤ #DIV/0!
Amortissements	1 061 000	1 022 000	-39 000	-3.68%
Avances et acomptes	0	0	0	➤ #DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
Prélèvement sur Fonctionnement	622 130	695 900	73 770	NS
Excédent reporté	0	0	0	NS
Total recettes	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%

La section d'investissement est en augmentation de 41.3 % de manière artificielle. Cela est essentiellement due à une écriture de régulation des remboursements d'emprunt pour un montant inscrit tant en recettes et qu'en dépenses de 1 034 482.75 €.

La dotation aux amortissements de 1 022 000 € correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC.

S'agissant du SD'AP, il s'agit d'une opération blanche pour le SMTC. Le montant de 1 400 000 € est inscrit en dépenses et en recettes.

Une subvention de 204 000 €, en provenance de la RBFC, est provisionnée au titre de la mise aux normes ATEX de l'atelier pour accueillir la future flotte de bus à hydrogène.

Un prélèvement de 695 900 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021 / 2020	%
Dotations	0	0	0	➤ #DIV/0!
Remboursement Emprunts	1 336 130	2 407 983	1 071 853	80.22%
Frais d'études	0	20 000	20 000	➤ #DIV/0!
Logiciels	80 000	20 000	-60 000	-75.00%
Matériel embarqué	39 000	0	-39 000	-100.00%
Matériel Atelier	20 000	28 400	8 400	42.00%
Mobilier Urbain	23 000	10 000	-13 000	-56.52%
Agencement et installations	75 000	445 000	370 000	NS
Véhicules	100 000	0	-100 000	-100.00%
Matériel informatique	10 000	15 000	5 000	50.00%
Matériel et Mobilier de bureau	0	10 000	10 000	➤ #DIV/0!
Travaux	0	0	0	➤ #DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
Dépenses imprévues	0	0	0	➤ #DIV/0!
Total dépenses	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%

Il n'y aura pas d'investissements importants en 2021 compte tenu du renouvellement massif opéré en 2019 (billettique, distribution GO, SAE, véhicules,...).

Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 548 400 € et concernent :

- Frais d'études - Etude de mise aux normes ATEX 20 000 €
- Concession droits et licences - Evolutions AEP 20 000 €
- Matériel Atelier
 - Compresseur 11 000 €
 - Colonnes Sefac 8 000 €
 - Postes à souder 2 700 €
 - Booster 1 000 €
 - Chandelles PL 4 000 €
 - Boitiers wirma VLS 1 400 €

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26 MARS 2021



ID : 090-259000016-20210325-2021_11-DE

- | | |
|-----------------------------|--|
| Mobilier Urbain | - Renouvellement poteaux mobiles 10 000 € |
| Agencement installation | - Rétrofic sanitaires bout de lignes 17 000 €
- Renouvellement chaudière RTTB 75 000 €
- Mise aux normes ATEX atelier RTTB 353 000 € |
| Matériel informatique | - Renouvellement postes informatiques 5 000 €
- Renouvellement autocom RTTB 10 000 € |
| Matériel et mobilier bureau | - Rayonnages archives RTTB 10 000 € |

IV – Vue d'ensemble**Vue de la section de fonctionnement**

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021/2020	%
DEPENSES				
CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 848 400	21 880 200	-968 200	-4.24%
CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 220 000	1 200 000	-20 000	-1.64%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	67 300	78 300	11 000	16.34%
ATTENUATION DE PRODUITS (VM)	250 000	200 000	-50 000	-20.00%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (VM)		173 000		
CHARGES FINANCIERES	438 000	395 000	-43 000	-9.82%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	#DIV/0!
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 061 000	1 022 000	-39 000	-3.68%
SOUS-TOTAL	25 884 700	24 948 500	-1 109 200	-4.29%
DEPENSES IMPREVUES	91	91	0	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	622 130	695 900	73 770	
Total dépenses	26 506 921	25 644 491	-1 035 430	-3.91%

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021/2020	%
RECETTES				
REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	50 000	50 000	0	0.00%
VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 811 824	4 740 313	-1 071 511	-18.44%
PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	18 990 000	17 301 000	-1 689 000	-8.89%
SUBVENTIONS	1 554 097	3 532 178	1 978 081	127.28%
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 000	1 000	0	0.00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000	20 000	-80 000	-80.00%
Excédent reporté			0	
Total recettes	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%

Vue de la section d'investissement

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021 / 2021	%
DEPENSES				
DOTATIONS	0	0		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 336 130	2 407 983	1 071 853	80.22%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000	40 000	-40 000	-50.00%
IMMOBILISATION CORPORELLES	267 000	508 400	241 400	90.41%
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%
RECETTES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	204 000	204 000	#DIV/0!
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	1 034 483	1 034 483	#DIV/0!
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	#DIV/0!
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	#DIV/0!
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 061 000	1 022 000	-39 000	-3.68%
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	622 130	695 900	73 770	11.86%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	ECARTS BP 2021 / 2020	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%
D'INVESTISSEMENTS	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%
Total dépenses	29 590 051	30 000 874	410 823	1.39%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 506 921	25 644 491	-862 430	-3.25%
D'INVESTISSEMENTS	3 083 130	4 356 383	1 273 253	41.30%
Total recettes	29 590 051	30 000 874	410 823	1.39%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	
		0		

Vous trouverez ci-après le détail du budget 2021 établit selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est à voter par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2021.

Le Président,
Roland JACQUEMIN

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le 26 MARS 2021

Besnier
Levraut

ID : 090-259000016-20210325-2021_11-DE



ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2021

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 3 – RTTB : Budget Primitif 2021